Objekttyp:	Miscellaneous
Zeitschrift:	Bulletin technique de la Suisse romande
Band (Jahr):	46 (1920)
Heft 12	

Nutzungsbedingungen

PDF erstellt am:

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

24.05.2024

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Tableau IV. Usines équipées pour 20 000 HP et en dessus.

Epoque	Nom de l'usine	Maximum installé
THE STATE OF		- 2-
Mise en exploitation avant le 4. I. 1914.	1. Löntsch	$66\ 000^{1}$)
	2. Biaschina	$55\ 000^{2}$
	3. Chippis (Rhône)	52 200
	4. Campocologno	$45\ 000$
	5. Chippis (Navizence)	32 610
	6. Augst	$31\ 200^3$
	7. Usine de l'Albula, Sils	24 600
	8. Spiez	22 400
	9. Martigny-Bourg	20 600
M:	10. Kandergrund	20 000
Mise en exploi- tation du 1. I.	1. Olten-Gösgen	80 0004)
1914 — 31. XII.	2. Laufenbourg	25 0004)
1919.	1. Amsteg (Reuss) (C.F.F.)	80 000 6)
En construc-	2. Ritom (C. F. F.)	72 000
	3. Muhleberg	64 0007)
	4. Barberine (C. F. F.)	60 000
tion le 31. XII.	5. Klosters-Küblis	45 0008)
1919.	6. Eglisau	38 200
	7. Chancy-Pougny	43 0009)
	8. Broc	24 000

- Y compris agrandissement suivant tableau II.
 Y compris agrandissement suivant récapitulation I.
 Seulement la part revenant à la Suisse; c-à-d. les 500/0 de la puissance totale de l'usine d'Augst-Wyhlen.
 En période définitive.
 Seulement la part revenant à la Suisse, soit les 500/0 de la puissance totale.
 Première période de construction 75000 HP dont 4 groupes de machines de 55000 HP. chacun pour la traction de chemin de fer et un groupe de 15000 HP. pour le courant industriel.
 Représente l'énergie suisse soit les 910/0 de la puissance totale.
 Première période de construction 20000 HP.
 Puissance totale. Les parts revenant aux deux Etats limitrophes ne seront déterminées qu'après l'acceptation des plans de détail.

Tableau V.

Résumé des forces hydrauliques disponibles et utilisées de la Suisse le 31 décembre 1919.

	HP nets de 15 heures	en ⁰ / ₀
Forces hydrauliques disponibles totales d'après les calculs du Service des Eaux,		
environ	4.000.000	100,0
Forces utilisées le 1 ^{er} janvier 1914 environ Forces nouvelles utilisées du 1 ^{er} janvier	500.000	$12,_{5}$
1914 au 31 décembre 1919 environ Forces encore disponibles le 1 ^{er} janvier	220.000	$5,_{5}$
1920	3.280.000	82,0

3. Forces hydrauliques du Doubs.

Dans le but de favoriser autant que possible une utilisation rationnelle des forces hydrauliques du Doubs, la Suisse et la France ont désigné cette année une commission internationale chargée de préparer les conventions internationales nécessaires. Cette commission a tenu durant l'année écoulée une séance à Besançon dans laquelle il a été décidé qu'il fallait d'abord éclaircir les conditions géologiques, hydrologiques et topographiques du cours d'eau, afin de rendre possible l'élaboration de projets rationnels. Cette décision a donné lieu à des études et à des levés qui sont actuellement en voie d'exécution. (A suivre.)

Exposition de matériaux et systèmes de construction.

La section zurichoise de l'Union suisse pour l'amélioration du logement avec le concours de la Direction de l'Ecole des arts et métiers et du Bureau des constructions de la Ville de Zurich, a l'intention d'organiser en automne 1920, du 26 septembre au 15 novembre, une « Exposition de matériaux et systèmes de constructions» pour petites maisons. Si, comme on ose le prévoir, le nombre des exposants et l'intérêt porté par le public à cette exposition sont satisfaisants, elle pourra être répétée dans d'autres villes suisses importantes.

L'étendue de l'exposition étant nécessairement restreinte, seuls les matériaux de constructions concernant les murs extérieurs et galandages, les poutraisons et éventuellement les divers genres de couvertures seront admis.

Les matériaux exposés sous forme d'échantillons et les systèmes de constructions représentés par des modèles et photographies de bâtiment exécutés. Tous les objets seront exhibés de façon que le public puisse se faire une idée exacte de leur composition, ainsi que de leurs qualités économiques et de leur effet esthétique.

Quelques modèles de colonies d'habitations ainsi que de la littérature et des statistiques complèteront l'exposition.

Les personnes désirant participer à cette exposition sont priées de s'adresser à la Direction soussignée afin d'obtenir de plus amples renseignements, et de leur notifier leur adhésion jusqu'au 1er juillet 1920.

> La Direction du Musée des arts et métiers de Zurich, Museumstrasse 2, Zurich I.

Société hydrotechnique de France

Cahier des charges

pour fournitures de turbines hydrauliques et accessoires.

Ce cahier des charges est le premier qu'ait établi la Société Hydrotechnique de France et il a été adopté par le Conseil d'administration le 27 juin 1914. Sa publication avait été retardée par la guerre jusqu'en 1916.

En le rédigeant, comme en rédigeant plus tard les cahiers des charges pour conduites forcées, la Société hydrotechnique s'est préoccupée de bien définir les responsabilités de chacun des fournisseurs qui ont à intervenir dans l'établissement d'une usine hydraulique.

Il a été fait un tirage à part spécial du présent cahier des charges comme pour les cahiers des charges relatifs aux conduites forcées en acier et en ciment armé. Ces tirages sont établis sur du papier sur lequel on peut écrire à l'encre ou à la dactylographie, et afin que chaque exemplaire puisse être utilisé directement, des blancs ont été ménagés dans le texte imprimé, de telle sorte qu'on n'aura qu'à les remplir dans chaque cas particulier.

On peut se procurer ces cahiers des charges au siège social de la Société Hydrotechnique, rue de Madrid, 7, à Paris.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Assemblée des délégués et assemblée générale.

Le Comité central de la S. I. A. dans sa séance du 20-21 mai a décidé que l'assemblée générale aurait lieu à Berne le 21, 22, et éventuellement (excursion) le 23 août. L'assemblée générale sera précédée d'une assemblée des délégués comme le prévoit le § 14 des statuts.

Société vaudoise et Section vaudoise de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Le nouveau Comité pour l'année 1920 a été constitué comme suit : MM. G. Epitaux, architecte, président, J. Vittoz ingénieur, caissier; M. Press ingénieur, secrétaire; J. Chappuis, ingénieur; Ch. Braun architecte.